



JARDINONS AU NATUREL !
Vers 0 phyto



TRUCS ET ASTUCES POUR UN JARDIN AU NATUREL



« Jardiner au naturel sans produit phytosanitaire...
ce qu'il faut savoir ! »



D'après des chiffres de 2010, près de 45% des Français disposent d'un jardin ou d'un potager. 76 % d'entre eux jardinent, ce qui représente environ 17 millions de jardiniers en France (35% des français).

Mis bout à bout, les jardins de France totalisent un million d'hectares, soit autant que les réserves naturelles. Ils reçoivent chaque année environ 5 000 tonnes de pesticides : herbicides, fongicides, insecticides.

La réglementation sur l'usage des produits phytosanitaires en zone non agricole évolue (Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte n°2015- 992 - 17 08 2015).

En effet, à partir du 1er janvier 2017, les professionnels et les collectivités auront interdiction d'utiliser ou de faire utiliser ces produits pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades accessibles ou ouverts au public. Quelques exceptions seront faites pour les voiries et certains espaces, tels que cimetières, infrastructures de transport, terrains de sport...

Le Plan Ecophyto 2 prévoit une réduction des produits phytopharmaceutiques de 25% d'ici 2020 et de 50% d'ici 2025.

Pour les particuliers, la réglementation prévoit, à partir du 1er janvier 2017, l'interdiction d'acheter des phytosanitaires en libre-service. Ceux-ci devront se trouver derrière un comptoir et ne pourront ainsi pas être en libre accès.

Les vendeurs auront l'obligation de conseiller les clients sur l'utilisation des produits et leur dangerosité.

La partie II de l'article L. 254-7 du code rural et de la pêche maritime est complétée par l'alinéa suivant : « *Les produits phytopharmaceutiques ne peuvent être cédés directement en libre-service à des utilisateurs non professionnels.* »

Cette utilisation de pesticides au jardin, bien que de moindre quantité comparé à leurs usages agricoles (90%), constitue une source importante de la contamination des eaux.

En effet, les désherbants utilisés sur des surfaces imperméables ou peu perméables (trottoirs, cours bitumés ou gravillonnés, pentes de garage...), se retrouvent dans les eaux superficielles ou souterraines et entraînent très souvent, du fait d'une faible infiltration, une pollution des eaux liée au ruissellement.

CPIE PAYS GERSOIS

Au château – 32300 L'ISLE DE NOE

Tél : 05 62 66 85 77 – Courriel : animation@cpie32.org

Site : www.cpie32.org – Facebook : www.facebook.com/cpie32

Par ailleurs, l'usage des désherbants sur ce type de surface est essentiellement urbain, soit au plus près de la population.

Que l'on soit en ville ou en campagne, le jardin d'ornement ou le potager doivent rester des réservoirs de biodiversité de bonne qualité.

Que l'on choisisse de travailler son sol ou non, de pailler ou de ne pas pailler, de produire ses semences ou de les commander chaque année, il est important de respecter la vie du sol et les équilibres naturels.

Chaque produit phytosanitaire apporté et utilisé au jardin aura ses avantages (*souvent immédiats : destruction du ravageur ciblé, élimination de la maladie*) mais aussi, et surtout, ses inconvénients (*souvent à plus long terme et dont les effets négatifs sont moins visibles : appauvrissement de la vie biologique du sol, phénomène de résistance à la matière active ; empoisonnement de l'eau et des êtres vivants*).

Il est tentant de céder à la facilité d'utilisation des pesticides.

Les industriels nous proposent de plus en plus de produits « tout prêt » qui se composent en grande partie d'eau additionnée d'un fongicide, d'un insecticide ou d'un désherbant. Ces produits commerciaux sont bien entendu beaucoup plus chers et pas moins polluant.

Des solutions respectueuses du vivant existent mais elles demandent plus de temps. Elles nécessitent avant tout de bien connaître son sol et les variétés à implanter (naturellement résistantes à un ravageur par exemple).

Plutôt que de chercher à détruire, on peut se documenter, apprendre à fortifier ses plantes, à collaborer avec la nature. Jardiner au naturel signifie anticiper, préparer, échanger, tester.

Ne baissez pas les bras devant les problèmes récurrents. L'expérience et le savoir-faire naturel de très nombreux jardiniers vous permettront de progresser et de faire de votre jardin un véritable paradis écologique.



CPIE PAYS GERMOIS

Au château – 32300 L'ISLE DE NOE

Tél : 05 62 66 85 77 – Courriel : animation@cpie32.org

Site : www.cpie32.org – Facebook : www.facebook.com/cpie32



« Accueillir la biodiversité au jardin »



Que l'on dispose d'un grand ou d'un petit jardin, qu'il soit potager ou d'agrément, que l'on cultive quelques tomates sur son balcon, chaque espace où l'on jardine naturellement est en mesure d'accueillir de la biodiversité.

Cette biodiversité rend d'innombrables services, sans lesquels la production de fleurs, de fruits et de légumes serait impossible, sinon très compliquée.

La pollinisation des fleurs aboutit à la formation de fruits et légumes. Une très grande part des végétaux a besoin de l'aide des insectes pollinisateurs, notamment les tomates, courgettes, melons, haricots...

Le plus connu d'entre eux est l'abeille mellifère. Il existe dans nos jardins d'autres petites abeilles dites « solitaires », car elles ne vivent pas au sein d'une colonie organisée. Elles aussi, sont des agents pollinisateurs. Comment les favoriser ? En leur proposant le gîte : le jardinier aménagera **un petit hôtel à insectes** qui pourra accueillir ces abeilles, des chenilles de papillons (eux-aussi pollinisateurs) et des bourdons.

Ces chambrées luxueuses seront occupées en fonction des saisons par des coccinelles, grandes prédatrices de pucerons, par des chrysopes, insectes dont la larve se gave également de pucerons.



Hôtels à insectes

Avez-vous déjà remarqué une sorte de petite mouche rayée jaune et noir et qui pratique un vol stationnaire ? Il s'agit d'un syrphe, espèce très commune dont la larve, elle aussi est la terreur des pucerons.

Construire **des nichoirs à oiseaux**, en respectant les dimensions et les diamètres d'entrées, vous permettra d'accueillir des mésanges consommatrices de chenilles. Un nichoir à chouettes est, quant à lui un excellent moyen de lutter contre la prolifération des campagnols.

CPIE PAYS GERMOIS

Au château – 32300 L'ISLE DE NOE

Tél : 05 62 66 85 77 – Courriel : animation@cpie32.org

Site : www.cpie32.org – Facebook : www.facebook.com/cpie32



Chouette chevêche



Larve de syrphé

Quelques pierres empilées au-dessus d'un peu de sable dans un coin du jardin en plein soleil conviendront parfaitement aux reptiles... serpents et lézards chassent insectes, chenilles, souris.

Un gîte à chauve-souris contre votre façade devrait attirer des individus qui passeront leurs nuits à consommer de nombreux insectes.

Plantez et semez des fleurs riches en nectar et pollen entre les rangées de légumes favorisent également la biodiversité.

Ne perdons jamais de vue que l'équilibre naturel est le meilleur garant d'un environnement sain et diversifié.

Améliorer l'accueil des petites bêtes années après années n'est jamais une perte de temps et d'efficacité. Cela fonctionne un peu comme les humains, un très bon restaurant ou un hôtel de charme profiteront des meilleurs commentaires et le bouche à oreille augmentera leur fréquentation.

Entretenir vos gîtes et nichoirs aux bonnes périodes, en limitant les dérangements, est un atout supplémentaire.



Favoriser la vie du sol et ses micro-organismes (vers de terre, bactéries, champignons du sol) en le protégeant par des paillages, des engrais verts ou en le nourrissant par des apports de compost, c'est vous assurer d'un support de qualité pour vos plantations.

Et pourquoi ne pas installer **cette petite mare** à laquelle vous pensez depuis des années ? Les amphibiens auront vite fait de la coloniser, ainsi que les libellules et demoiselles, grandes prédatrices de mouches.

Dans tous les cas et pour toutes les situations, rappelez-vous de **proscrire tous les intrants chimiques et de synthèse**. Des saisons d'efforts pour accueillir les êtres vivants seront réduites à néant, par une simple pulvérisation de désherbant ou par l'application d'un insecticide. Rappelez-vous que les produits phytosanitaires ne disparaissent jamais de leur environnement et s'accumulent à travers les chaînes alimentaires. Le dernier consommateur de ce produits étant l'être humain !...

Jardinons au naturel pour vivre et partager un environnement sain.

CPIE PAYS GERMOIS

Au château – 32300 L'ISLE DE NOE

Tél : 05 62 66 85 77 – Courriel : animation@cpie32.org

Site : www.cpie32.org – Facebook : www.facebook.com/cpie32



« Les alternatives aux herbicides »



Le rêve de tout jardinier serait d'éliminer les herbes dites « mauvaises » par la simple force de l'esprit.

Bien entendu, n'existant aucune solution miracle, il s'agit de limiter la prolifération des végétaux indésirables par des méthodes respectueuses de l'environnement et de la santé.

Halte aux herbicides chimiques !

De nombreuses alternatives existent. Ses solutions peuvent se mettre en pratique seules ou en associant plusieurs méthodes.

L'huile de coude est la première de ces méthodes. Et elle s'emploie en binant, sarclant. Ce **désherbage manuel** est très efficace dès lors que l'on dispose des bons outils et que l'on intervient au bon moment : binage au stade plantule, intervention avant que les graines ne se forment, retrait des plantes éliminées et de leurs racines, terrain avec de bonnes conditions d'humidité.

La méthode du faux semis a largement fait ses preuves en tant que solution préventive. Au potager, certains légumes ne nécessitent que peu de désherbage mais d'autres, comme la carotte, demandent une attention plus poussée. La technique du faux semé consiste à préparer le sol de la même manière que pour un semé après une récolte ou un labour afin de laisser les mauvaises herbes germer, pour ensuite mieux les détruire.

Une autre méthode a largement fait ses preuves : **le paillage du sol**. Il limite la croissance des plantes indésirables et permet d'économiser l'utilisation d'eau en limitant l'évaporation. Il favorise les insectes auxiliaires et la vie microbienne du sol et permet de l'enrichir en matière organique. Il limite également les écarts de température du sol et assure une meilleure résistance au gel.

Avant de pailler, prenez le temps d'enlever les plantes indésirables et assurez-vous que le sol n'est pas tassé, quelques coups de fourche bêche ou de Grelinette suffiront. Assurez-vous aussi que le sol est humide et apportez un peu de compost (sans l'enfourir, en grattant seulement la surface).

Comment et quand pailler ?

Répartissez une couche d'épaisseur variable en fonction de la nature du paillage (voir tableau en fin d'article) de façon homogène et sur une large surface autour des plantations en gardant la tige ou le tronc hors du paillis.

N'hésitez pas à varier les paillis en fonction de vos possibilités pour améliorer l'humus et éviter la propagation des maladies.

La saison du paillage est à déterminer en fonction de la nature du couvre-sol.

Les principaux types de paillage peuvent être produits à partir de votre jardin : les déchets verts du jardin, les feuilles mortes, le broyat de taille de haie (sauf résineux au potager), BRF Bois Raméal Fragmenté, tonte de pelouse séchée, cartons, paille (bio de préférence). Il existe d'autres types de paillis disponibles dans le commerce : paillis minéraux, paillis organiques (chanvre, sarrasin, écorce), paillis plastiques.

CPIE PAYS GERMOIS

Au château – 32300 L'ISLE DE NOE

Tél : 05 62 66 85 77 – Courriel : animation@cpie32.org

Site : www.cpie32.org – Facebook : www.facebook.com/cpie32

En ce qui concerne le choix du paillage, chaque situation est un cas unique.

Par exemple, les cartons sont très efficaces dans les allées du potager, notamment au pied des arbres fruitiers ou d'ornement, au pied des rosiers... Le principal inconvénient de ce paillis réside dans sa nature peu esthétique. Les avantages, heureusement sont plus nombreux : le carton est un matériel de « récup' » et donc gratuit, il laisse le sol respirer, l'humidité est préservée, les herbes indésirables sont éliminées (par manque de lumière) et il se décompose naturellement. Il est souvent nécessaire d'ajouter une couche de carton supplémentaire au printemps, lorsque la pousse des herbes est la plus rapide.

De nombreux matériaux sont utilisés pour pailler. Chacun présente des avantages et des inconvénients.

PAILLAGE	EPAISSEUR	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	PRÉCAUTIONS	DURÉE DE VIE
Tontes de pelouse	Humide : 2cm maxi Sèche : jusqu'à 8-10 cm	Fournit de l'azote. Paillage facile	Freine la pénétration de l'eau lors des pluies	Ne pas utiliser les herbes montées en graine	De 1 à 6 mois
Aiguilles de pin / épicéa	5 cm	Freine la progression des limaces. Pour les plantes à l'aise sur sol acide	Acidifie le sol	Etaler en couche épaisse et régulière	Plus de 2 ans
Feuilles mortes	Jusqu'à 15 cm	Fournit un humus nutritif et structurant	Peut favoriser la présence de campagnols	Eviter les feuilles porteuses de maladies	6 à 12 mois selon l'épaisseur
Paille	10 cm	Riche en potassium	Demande beaucoup d'azote pour se décomposer	Veiller à avoir de la paille non traitée	Environ 1 an
Paillis de lin ou de chanvre	De 3 à 10 cm	Facile à déposer. Nourrit et aère les sols trop lourds	Peut former une croûte peu perméable	Veiller à avoir des paillis non traités	Environ 1 an
Branches broyées d'hiver	5 à 10 cm	Stimule les champignons du sol; produit de l'humus stable	Risque de blocage de la croissance des jeunes plantations avec le broyat de résineux	Limiter les résineux (20%), éviter les branches malades	1 à 2 ans

CPIE PAYS GERMOIS

Au château – 32300 L'ISLE DE NOE

Tél : 05 62 66 85 77 – Courriel : animation@cpie32.org

Site : www.cpie32.org – Facebook : www.facebook.com/cpie32



« Les alternatives aux insecticides »



La sensibilité des jardiniers évolue depuis quelques années. Cette sensibilité rime avec protection de l'environnement, qualité de l'eau, garantie d'une santé préservée, respect de la biodiversité et des êtres vivants.

Signe que cette sensibilité se concrétise au jardin, de plus en plus de personnes souhaitent ne plus utiliser d'insecticides chimiques. Des recettes simples et ayant fait leur preuve existent. Elles recèlent les avantages de cumuler respect des équilibres naturels, prix de préparation modiques et limitation des intrants.

Les préparations à base de plantes - macérations, infusions, décoctions, purins de plantes ou préparations aux huiles essentielles - disposent de propriétés insectifuges, fongicides et stimulantes sur les défenses naturelles des plantes.

Avant la préparation de ces voici quelques principes de base doivent être respectés : protégez-vous les yeux (lunettes pour éviter les projections), choisissez soigneusement le récipient (plus haut que large et qui ne rouille pas), utilisez l'eau de pluie de préférence et préparez les végétaux (hachez les feuilles pour faciliter l'extraction des substances actives).

Les macérations : trempage de plantes (fleurs et/ou feuilles : Achillée millefeuille, Capucine, bulbe d'oignon, Ortie...) dans de l'eau froide (15° C minimum) pendant 24 h.

Les macérations huileuses : macération d'ail ou d'épices (piment, curry, massalé, rouille, harissa, poivre) dans de l'huile.

Les infusions : tisanes d'absinthe, de lavande, de menthe, d'origan, de saponaire, de tanaïsie qui ne se conservent pas et doivent être utilisées dans les 24 h.

Les décoctions : trempage d'absinthe, d'ail, de consoude, d'ortie (racine), de prêle, de sureau, etc. pendant 24 heures puis chauffer la préparation et la laisser bouillir pendant 20 min avec un couvercle. Après refroidissement, filtrer et appliquer la décoction pure ou diluée par pulvérisation.

Les purins de plantes : plus longs à préparer, ils demandent un peu d'anticipation. Hacher ou broyer 1 kg de plante fraîche (consoude, ortie, pissenlit, prêle, fougère...) puis la mélanger à 10 litres d'eau. Stocker la préparation à la mi-ombre en la touillant quotidiennement pendant 5 à 10 jours pour obtenir l'extrait fermenté à filtrer et utiliser rapidement.

Les préparations aux huiles essentielles : préparation d'un lait d'argile (servant de mouillant à la préparation) à base de la dissolution d'une cuillère à café rase d'argile verte dans 1 litre d'eau de pluie. Verser 1 noisette de savon noir et 20 gouttes d'huile essentielle dans un pulvérisateur et incorporer le lait d'argile. Secouer avant de pulvériser. Les huiles essentielles aux propriétés insecticides sont l'ail camphre, le géranium, la lavande, la menthe poivrée, la rue, la sauge. Les huiles essentielles aux propriétés fongicides sont l'ail, le cyprès, l'origan, la sarriette, le serpolet, la tanaïsie.

CPIE PAYS GERMOIS

Au château – 32300 L'ISLE DE NOE

Tél : 05 62 66 85 77 – Courriel : animation@cpie32.org

Site : www.cpie32.org – Facebook : www.facebook.com/cpie32



Un autre moyen de lutte contre les insectes envahisseurs est la limitation de leurs populations. Savoir les reconnaître au stade larvaire et adulte est alors indispensable.

Pour cela, **le jardinier doit favoriser les auxiliaires** par l'installation d'un nichoir à insectes, la protection des hérissons et crapauds, grands consommateurs de petites bêtes. Favoriser la biodiversité en gardant un espace plus sauvage dans le jardin, afin de donner un abri à ces animaux, est une solution qui fait ses preuves.

Avoir un potager sain signifie limiter, voire supprimer, les engrais de synthèse en produisant **son propre compost** (composé de déchets biodégradables issus de la cuisine ou du jardin). A utiliser mûr ou semi mûr, le compost doit être laissé en surface (incorporé au sol il attire les prédateurs tels que les vers taupin ou les nématodes).

En appartement, sur un balcon, il est possible d'utiliser un vermicomposteur. Cette boîte à étages contient des vers du fumier (différents des vers de terre) qui digèrent les matières biodégradables et fournissent un excellent amendement naturel sous forme de vermicompost ou de jus de vermicompost (le jus est à diluer à valeur d'1 dose de jus pour 10 dose d'eau).



Bon jardinage !



CPIE PAYS GERMOIS

Au château – 32300 L'ISLE DE NOE

Tél : 05 62 66 85 77 – Courriel : animation@cpic32.org

Site : www.cpic32.org – Facebook : www.facebook.com/cpic32